Revue de l'ACMN

Volume 24, 2025

Bulletin d'informations de l'Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens

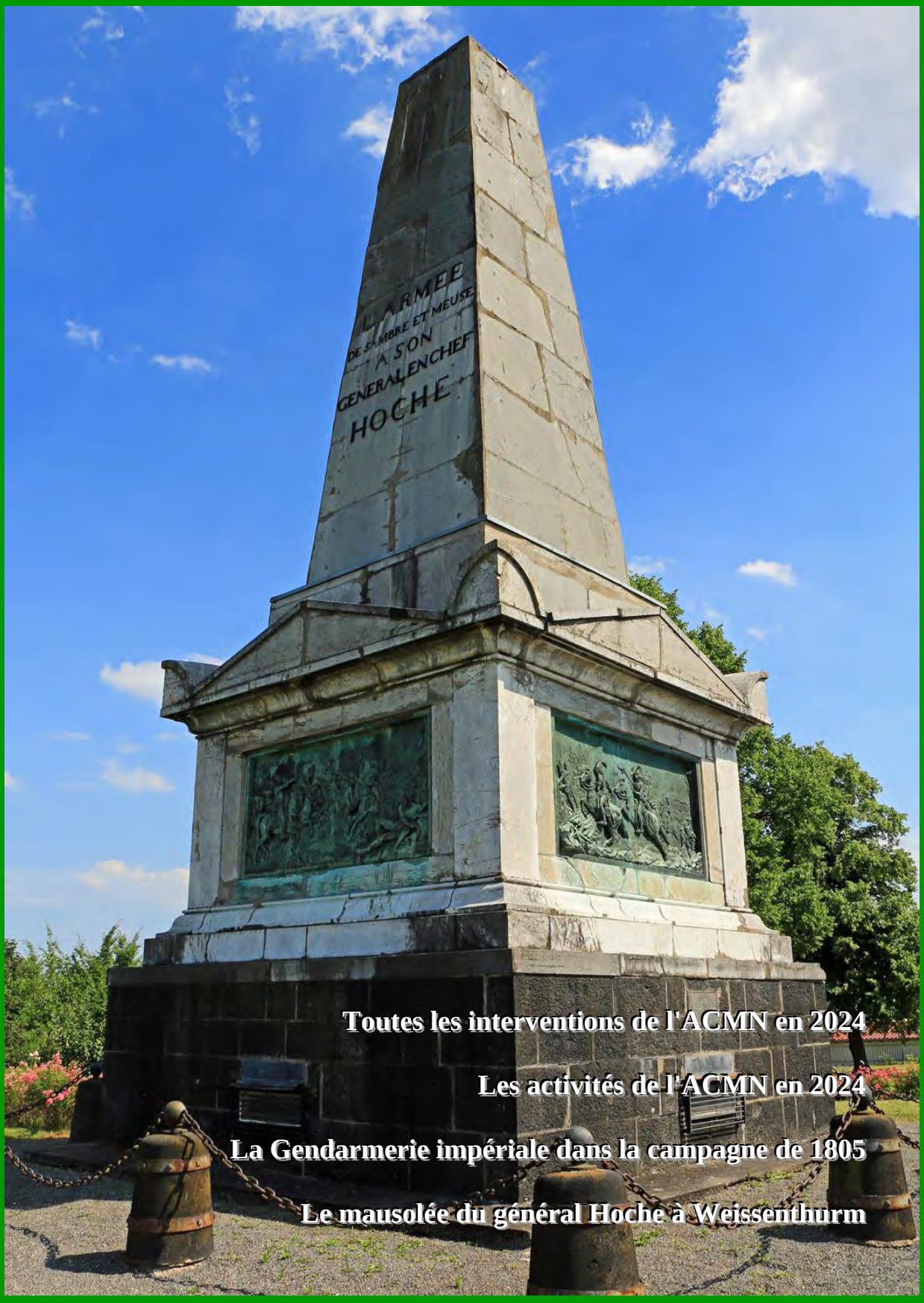

Toutes les interventions de l'ACMN en 2024

Les activités de l'ACMN en 2024

La Gendarmerie impériale dans la campagne de 1805

Le mausolée du général Hoche à Weissenthurm

Revue de l'ACMN : volume 24, 2025
ISSN 2425-2743

Tombe restaurée du général François Valentin à Soissons (02). (Photos D. Timmermans)

Les tombes restaurées du général Bertrand Bessières et de son épouse, à Chantilly (60).

Plaque posée par le SF sur la tombe restaurée du lieutenant Maupas à Montargis (45). (Photo J. C. Colrat)

Les armoiries du général de brigade baron de l'Empire Valentin. (Armoiries par J. C. Colrat, Armorial Impérial)

Soutenez l'ACMN ! N'oubliez pas de renouveler votre cotisation de soutien (30 ou 40 EUR ou plus) pour 2026 ! C'est très important pour que nous puissions continuer à agir pour la sauvegarde du patrimoine napoléonien.

Attention, ceci n'est qu'un "échantillon" de quelques pages de la revue de l'ACMN.
La revue complète, dont vous pouvez ici lire le sommaire, compte 68 pages et est réservée aux membres en règle de cotisation, qui la reçoivent au format pdf et papier.

Rejoignez-nous !

ACMN
8, rue Henri Durant, Boîte Postale 10
62150 Houdain
France
Courriel : f.nicourt@laposte.net Tél. 06 86 99 28 20

Cotisation ACMN 2026

40 EUR ou plus (cotisation de soutien avec revue sur papier) par chèque à l'ordre de l'ACMN, 8, rue Henri Durant, Boîte Postale 10, 62150 Houdain, ou en versant cette somme au compte de l'association (Code IBAN : FR04 2004 1010 1237 2082 3N03 369 - code BIC PSSTFRPPSCE)

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS NAPOLÉONIENS

ACMN
(Premier Empire – Second Empire)
à l'attention du président,
M. Frédéric Nicourt
173, rue de Verdun,
F-62150 Houdain
France
Tél. 06 86 99 28 20
Contact par courriel :
f.nicourt@laposte.net

Association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture de Paris, le 26 octobre 1982, sous le n° d'ordre 82/2854.

Président-fondateur :
Robert Lecreux (✞)

Vice-Président,
Directeur de la Publication,
responsable du site Internet et du groupe Facebook :
Dominique Timmermans
rue de la Brasserie 27
B-7601 Roucourt
Belgique
Courriel :
dominique.timmermans@skynet.be
Tél. : 00-32+(0)69 78 08 52

Rédacteur en chef :
David Pelletier

Tous les textes sont publiés sous la responsabilité de leur auteur.

Site Internet :
napoleon-monuments.eu

Facebook : Monuments napoléoniens – ACMN

SOMMAIRE

Restaurations 2

Sommaire 3

Le mot du Vice-Président 4
- D. Timmermans

Interventions/actions de l'ACMN pour sauvegarde / restauration en 2024 5
A. Chappet (✞) – F. Nicourt - D. Timmermans - D. Pelletier E. Bertrand

Poniatowski à Paris ! 44

Les restaurations de P. Brangolo à Loches 45

La Gendarmerie impériale dans la campagne de 1805 48
- Raymond Duplan

Ils nous ont quittés... 55

Le mausolée du général Hoche à Weissenthurm 56
- D. Timmermans

Activités et participations de l'ACMN en 2024 61

Digne de son père...
– D. Timmermans 63

Recrutement 64

Index des noms cités dans ce numéro 65

Nous avons fleuri... 67

Autres restaurations
– D. Timmermans 68

Nouveau: pour la version numérique, il suffit de cliquer sur le titre ou la page pour s'y rendre immédiatement !

Pour les adresses de contact et des responsables de l'association : http://napoleon-monuments.eu/ACMN/Adresses.htm

Les informations pour payer votre cotisation : http://napoleon-monuments.eu/ACMN/Cotisation.htm ou en page 64

Couverture : mausolée du général Hoche à Weissenthurm. (Photo © Dominique Timmermans)

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Madame,
Monsieur,
Chers amis de l'ACMN,

Voilà, la revue est bouclée. Comme, avec le numéro précédent, nous avons enfin réussi à combler notre retard, nous pouvons, en plus du traditionnel inventaire de toutes les interventions de l'association en 2024, à nouveau vous présenter quelques articles historiques. Cela nous a cependant obligés à étendre ce numéro à 68 pages. Nous voulons encore une fois présenter nos excuses aux personnes qui nous envoient des articles que nous n'avons pas encore pu publier.

Ce numéro est le 16e que nous avons le plaisir de vous présenter, le 16e depuis que la nouvelle équipe a permis la renaissance de l'association en 2012. Je voudrais particulièrement remercier les membres de l'équipe qui contribuent à l'élément principal de cette revue, le rapport de nos interventions.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que **l'Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens est désormais la seule à s'occuper exclusivement de la sauvegarde des monuments napoléoniens**, ce qui ne doit bien sûr pas faire oublier le travail essentiel et indispensable réalisé en ce domaine par les différentes délégation du **Souvenir Français** et du **Souvenir Napoléonien**, que nous saluons et remercions. Ces associations ont cependant des objectifs qui vont au-delà des nôtres et des moyens bien supérieurs aux nôtres.

Quelques statistiques en passant : notre site Internet napoleon-monuments.eu a eu, en 2025, 320.782 visites, soit une moyenne de 879 visites par jour. Depuis sa création en 2004, il a déjà eu plus de 4,5 millions de visiteurs ! Je vous rappelle également l'existence de notre groupe Facebook **Monuments napoléoniens - ACMN**, qui compte déjà plus de 5.400 membres. Vous y découvrirez tous les jours des nouveautés.

Comme nous l'avons dit précédemment, le prochain numéro ne sera envoyé qu'aux membres en règle de cotisation pour l'année. Je vous invite donc, si ce n'est déjà fait - auquel cas, un grand merci ! - à vous mettre en règle de cotisation (40 EUR ou plus : avec revue sur papier ; 30 EUR : avec revue numérique uniquement). Un grand merci.

Cordialement.

Dominique Timmermans
Vice-Président
dominique.timmermans@skynet.be

P.S. : TRÈS IMPORTANT : MERCI DE NE PAS OUBLIER DE NOUS SIGNALER VOTRE ÉVENTUEL CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE OU DE COURRIEL.

INTERVENTIONS/ACTIONS DE L'ACMN POUR SAUVEGARDE/RESTAURATION EN 2024

A. Chappet (†) - F. Nicourt - D. Pelletier - D. Timmermans – E. Bertrand

En 2024, l'ACMN a fait des interventions/actions/restaurations pour 102 monuments dans 77 lieux.
Les restaurations/réalisations et poses de plaques réalisées par d'autres associations, municipalités ou personnes privées, mentionnées ici pour information, ne sont bien évidemment pas reprises dans ce total.
Vous noterez à plusieurs reprises de la mention "Demande 201X – réponse/mise à jour 2024). Cela est dû au fait que la municipalité a répondu suite à un courrier de relance. Ceci prouve que nous suivons bien les dossiers.
Nous remercions le regretté Alain Chappet pour ses aimables et très précieuses collaboration et autorisation, et de nous avoir légué ses immenses archives photographiques. Vous trouverez les textes parfois plus complets et d'autres photos sur notre site Internet http://napoleon-monuments.eu/ACMN/Interventions2024.htm **et dans notre groupe Facebook :** https://www.facebook.com/groups/MonumentsnapoleoniensACMN (Déjà plus de 5.400 membres)

02 AISNE

Lierval (02860)

Intervention de l'A.C.M.N. auprès de la Mairie pour la sauvegarde de la tombe :

• 3, rue de l'Église, cimetière communal à côté de l'église la Nativité-de-la-Sainte-Vierge :

– de Jean-François-Louis **Tellier** : « ICI / REPOSENT / JEAN FRANÇOIS LOUIS TELLIER, PROPRIÉTAIRE / EX PREMIER LIEUTENANT / AU SEPTIÈME RÉGIMENT / D'ARTILLERIE À PIED / DÉCÉDÉ LE 24 JUIN 1851 / ÂGÉ DE 78 ANS / [...]» (Stèle massive le long d'un mur). (Demande de David Pelletier, Délégué auprès du Président)

Le 6 février 2024, la Mairie de Lierval informe le Président : « *En réponse à votre lettre du 29 janvier 2024, nous vous informons que la sépulture de Jean Louis François Tellier est en bon état, telle que sur la photo que vous avez jointe* ».

Merci M./Mme le Maire !

Tombe du lieutenant Tellier.
(Photo saintbaseil sur Geneanet)

Soissons (02209)

Intervention de l'A.C.M.N. auprès de la Mairie pour la sauvegarde des sépultures de :

- Charlemagne **Pintat**, voltigeur au 42e de Ligne, en service du 24 sept. 1803 au 30 juillet 1807. (entrée principale, sur la droite, canton M tombe 75, en face de Valentin)

La sépulture de Charlemagne Pintat.
(Photo Dominique Timmermans)

– François **Valentin.** Soldat au régiment Colonel-Général (1780), adjudant-major au 5e bataillon de volontaires de la Marne (1792), général de brigade (1800). Baron de l'Empire (1809) : « TOMBE D'UN BRAVE / CI GÎT FRANÇOIS VALENTIN / MARÉCHAL DE CAMP, COMMANDEUR DE LA LÉGION / D'HONNEUR & DE NAPLES, CHEVALIER DE LA COURONNE / DE FER ET DE PLUSIEURS ORDRES &C.T./ MORT LE 13 NOVEMBRE 1822, ÂGÉ DE 59 ANS.

LA GENDARMERIE IMPERIALE DURANT LA CAMPAGNE DE 1805

Raymond Duplan,
Délégué national ACMN pour la Gendarmerie impériale

A l'occasion du bicentenaire d'Austerlitz, de nombreux magazines spécialisés ont évoqué la bataille des Trois Empereurs. Toutefois, aucun d'entre eux n'a fait la moindre allusion à la Gendarmerie impériale. Et pourtant, celle-ci a joué, au cours de la campagne de 1805, un rôle très important sur six théâtres d'opérations : la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque.

Il est intéressant de remarquer que, pour la première fois de son Histoire, un général de gendarmerie a commandé une division d'infanterie et un autre a exercé les fonctions d'aide de camp du souverain. Par ailleurs, un « escadron de guerre » de la gendarmerie d'élite et un « régiment de marche » de la gendarmerie « départementale » ont été formés spécialement. Enfin, les unités prévôtales ont été employées au niveau du corps d'armée et la gendarmerie coloniale a participé à sa seule campagne européenne.

La loi du 28 germinal an VI (17 avril 1798) prévoit, en son article 215, que « le corps de la gendarmerie nationale fournira, en temps de guerre, des détachemens (sic) destinés au maintien de l'ordre et de la police dans les camps et cantonnements. »
En outre, 415 articles forment « l'instruction sur le service des détachemens (sic) de gendarmerie nationale, employés pendant la guerre à la police des camps » du 29 floréal an VII (18 mai 1799). Ils apportent les précisions suivantes : « le jour d'une bataille, les détachemens (sic) de gendarmerie se tiendront à la suite des colonnes qui doivent marcher au combat ; les commandans (sic) des détachemens (sic) distribueront les gendarmes le long de la ligne de bataille pendant l'action. » (article 390). Par ailleurs, « il y aura toujours à l'ambulance un nombre suffisant de gendarmes pour faire arriver les voitures nécessaires au transport des blessés » (article 392) et « après le combat et lorsque les circonstances le permettront, le commandant de la gendarmerie ordonnera des patrouilles sur le terrein (sic) où s'est donné la bataille ; il fera enterrer les morts qui seront restés sur le carreau, ainsi que les cadavres des chevaux tués pendant l'action. » (article 394).

Gendarmes prévôtaux pendant la campagne de 1805.

À la suite de la rupture du traité d'Amiens avec l'Angleterre, outre la Garde impériale déjà réorganisée, Napoléon crée la Grande Armée forte de sept corps et d'une réserve de cavalerie. Chacune de ces formations possède une unité prévôtale - appelée parfois force publique - d'un effectif variable et aux ordres d'un officier. Au total près de 2 000 gendarmes à cheval servent aux armées entre le 29 août 1805, date de la création de la Grande Armée, et le 26 décembre 1805, date de la signature du traité de Presbourg avec l'Autriche.

Dans sa correspondance du 1er octobre 1805, de Strasbourg, Napoléon écrit au maréchal Moncey, Premier inspecteur général de la gendarmerie impériale : « Faites un ordre à la gendarmerie, apprenez-lui que je suis au milieu de mon armée, que je me repose sur l'activité de la gendarmerie pour maintenir la tranquillité intérieure et faire

Ils nous ont quittés ...

- Notre membre M. Dominique Tertrais, né à Beautour en Vertou le 20 septembre 1942, historien, conseiller municipal (1977) puis maire (1995-2014) de Denée (49), descendant d'une fille du général Ordener, est décédé le 14 mars 2025.

- Le dimanche 20 avril, nous avons appris le décès de Marcelle « Jeanne » Gioanni, survenu à l'âge de soixante-quinze ans à Combourg. Engagée dans de nombreuses associations, elle se présentait telle une lavandière de la Grande Armée et avait arpenté les lieux napoléoniens sans relâche, ne manquant pas de nous signaler des monuments napoléoniens.

- M. Ivan Schoonooghe né à Anderlecht, le 23 mars 1943 et décédé à Namur, le 7 septembre 2025, fidèle grenadier hollandais en reconstitution.

Nous avons appris le décès, le 18 juin 2025, de notre ancien membre Monsieur Michel Conrat, historien. Nous lui sommes très reconnaissants, ainsi qu'à son fils, d'avoir légué à l'ACMN une partie de ses très riches archives, entre autres consacrées aux généraux de l'Empire.

Mausolée du général Hoche à Weissenthurm

Dominique Timmermans
Texte et photos

« Hoche est le plus intelligent, le plus juste et le plus chevaleresque de tous les généraux français »
Josef Görres

Si le nom du général Lazare Hoche évoque encore quelques souvenirs auprès de ceux qui sont férus d'histoire militaire, bien moins nombreux sont ceux qui savent qu'il repose en terre rhénane, plus précisément en Rhénanie-Palatinat, à Weissenthurm, à 13 km au nord-ouest de Coblence, au lieu-dit « Auf dem Frauenberg », maintenant également appelé «Am Hoche».
Mais avant de nous pencher sur ce monument, rappelons ce que le ***Dictionnaire biographique des Généraux & Amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)*** *de Six dit à son sujet :*

HOCHE (Louis-Lazare), général, né à Versailles le 24 juin 1768.

Avant la révolution
Aide-palefrenier aux écuries du roi, 1782 ; fusilier aux gardes françaises, 19 octobre 1784 ; grenadier, 23 novembre 1785 ; caporal, 16 mai 1789.

Soldat puis officier de la Révolution
Hoche était de service lors de l'émeute Réveillon, le 28 avril 1789 ; licencié avec son régiment, 31 août 1789 ; sergent dans la garde nationale parisienne soldée, 1er septembre 1789 ; prit part avec la garde nationale à la marche sur Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre 1789 ; adjudant sous-officier au 104e d'infanterie, 1er janvier 1792.
Lieutenant au 58e d'infanterie à Thionville, 18 mai 1792 ; capitaine, 1er septembre 1792 ; prit part à la défense de Thionville puis au siège de Namur sous Le Veneur du 20 novembre au 2 décembre 1792 ; enfin au siège de Maestricht.
Aide de camp de Le Veneur, 3 mars 1793 ; blessé à Neerwinden, 18 mars 1793, et à Pellenberg ; envoyé par Le Veneur à Paris pour expliquer la situation après la trahison de Dumouriez, avril-mai 1793 ; adjudant général chef de bataillon employé à l'armée du Nord, 15 mai 1793 ; défendit Le Veneur incriminé ; fut pour ce fait arrêté à Saint-Quentin, 8 août ; traduit devant le tribunal criminel de Douai et acquitté, 16 août 1793 ; envoyé à Dunkerque, 23 août, y fut chef d'état-major de Souham, puis adjudant général chef de brigade, 10 septembre 1793. Général de brigade, 13 septembre 1793 ; prit part sous Vandamme à l'expédition contre Furnes, Nieuport et Ostende ; prit Furnes, 22 septembre ; nommé chef d'état-major de l'armée des Ardennes, 22 septembre.

En Alsace (octobre 1793-janvier 1794)
Général de division, 23 octobre 1793 ; et nommé le même jour commandant en chef de l'armée de la Moselle ; prit le commandement de cette armée le 2 novembre; vaincu à Bisingen, 17 novembre; à Kaiserslautern, 28-30 novembre; vainqueur à Woerth, 22 décembre.

Le modeste monument qui commémore la victoire française du 22 décembre 1793 à Woerth (Froeschwiller) (Photo D. Timmermans)

Nommé commandant en chef des armées de la Moselle et du Rhin réunies, par arrêté des représentants du peuple Baudot et Lacoste le 25 décembre 1793. Vainqueur au Geisberg, près de Wissembourg, le 26 décembre.

Commandant en chef l'armée de la Moselle seule, 13 janvier 1794; quitta son commandement, 18 mars ; nommé chef de l'expédition d'Oneille à l'armée d'Italie, 10 mars 1794 ; se maria à Thionville avec Adélaïde Dechaux, fille d'un garde-magasin aux vivres, 11 mars 1794 ; suspendu de ses fonctions ; décrété d'arrestation, 20 mars 1794.

Incarcération sous la Terreur (mars-août 1794)
Arrêté à Nice à son arrivée au quartier général de l'armée d'Italie, 1er avril 1794 ; dirigé sur Paris, 4 avril ; emprisonné aux Carmes, 11 avril ; puis à la Conciergerie, 16 mai ; mis en liberté, 4 août 1794, nommé commandant en chef de l'armée des Côtes de Cherbourg, à la place de Vialle, 21 août ; prit possession de son commandement, 1er septembre ; nommé commandant en chef des armées des Côtes de Cherbourg et de Brest réunies, 3 novembre ; prit possession de son commandement à la place d'Alexandre Dumas, 10 novembre ; signa la pacification de la Jaunaye avec Charette, 15 février 1795.

Activités et participations de l'ACMN en 2024

02/03/2024 : Cérémonie d'inauguration de la restauration de la sépulture du capitaine Roustan à Saint-Vallier-de-Thiey (06). Collaboration entre la Mairie et l'ACMN pour la restauration de la sépulture. Présence du Maire et du Délégué Régional de l'ACMN.

La tombe du capitaine Roustan à Saint-Vallier de Thiey.

22/06/2024 : Visite d'une délégation de l'ACMN au champ de bataille de Waterloo. Dépôts de gerbes au monument Marcognet et au monument français d'Hougoumont.

Notre délégué de la Marne, Eric Bertrand, dépose des fleurs au pied de la stèle Marcognet. (Photo Dominique Timmermans)

22/06/2024 : Hommage au commandant Sigwart (1844-1918), chevalier de la Légion d honneur et médaille de Mentana, au cimetière de la Turbie (06), en présence de représentants de l'ACMN.

Au cimetière de la Turbie, le 22/06/2024.

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS NAPOLÉONIENS

Créée en 1982 pour la protection, la restauration et l'entretien des monuments, sépultures et sites, l'érection de monuments et plaques commémoratives se rapportant à l'histoire napoléonienne en France et à l'étranger ; et en corollaire, pour l'étude de la vie et de l'œuvre des personnages de cette histoire et de leur famille ainsi que la sauvegarde de leur souvenir, a formé au fil des ans, avec le ***Souvenir Napoléonien*** et les ***Amis de Napoléon III,*** sous la bienveillance de la ***Fondation Napoléon***, une collaboration tripodale : l'un s'occupant plus précisément de Napoléon, l'autre de Napoléon III, et l'ACMN plus particulièrement des monuments napoléoniens.

Retrouvez la liste de plusieurs centaines de monuments sauvegardés sur http://napoleon-monuments.eu/

Je souhaite devenir membre de l'Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens et j'envoie un chèque de 40 EUR ou plus (cotisation de soutien avec revue sur papier) ou 30 EUR (cotisation avec revue numérique seule) à l'ordre de l'ACMN à l'adresse ci-dessous ou je verse cette somme au compte de l'association (Code IBAN : FR04 2004 1010 1237 2082 3N03 369 - code BIC : PSSTFRPPSCE). Je donne à l'ACMN l'autorisation d'utiliser mes données pour correspondre avec moi.

Nom, prénom : .....
Rue : .....
Code Postal : ..... Localité : .....
Pays : ..... Téléphone: ....
Courriel : .....
Remarques éventuelles (critique, action, suggestion, orientation, etc.) :

Date et signature :

À découper ou recopier et à renvoyer par courrier ou par courriel à
l'**Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens,**
173, rue de Verdun, F-62150 Houdain - France Tél. : 06 86 99 28 20
Courriel : f.nicourt@laposte.net
Notre groupe Facebook : https://www.facebook.com/groups/MonumentsnapoleoniensACMN/ (5400 membres)

INDEX DES NOMS CITÉS DANS CE NUMÉRO

Aboville d', 53
Alexandre 1er, 51
Alexandre J. B. P., 21
Allix de Vaux J. A. F., 24
Anselme Duvignot C.F. d', 38
Antoine L., 21
Arnould, 49, 50
Audoy J. V., 37
Augereau C. P. F., 50
Aveline, 52
Baillon, 52
Balot N. T., 33
Barbou d'Escourières, 53
Bardin E., 16
Bartel E. E., 27
Bartel L. C., 27
Bellonet A. H. C. de, 26, 27
Belonnet A. P. M. de, 26, 27
Berliat J. B., 6, 7
Bernadotte J. B. J., 49
Bernardi, 53
Berthier L. A., 49
Bertrand, 53
Bessières B., 2, 26
Bessières J. B., 51
Beuret, 54
Bigarne, 52
Bisson, 49
Blanquet S., 43
Bogdanski A., 67
Boisserolle-Boisvilliers, 53
Bonaparte L., 6, 17, 42, 52, 53
Bonie F., 14
Bony F., 11, 12, 13
Borne, 51
Boubert J. B., 36
Bouchard, 49
Broussier, 53
Brulard, 52
Brune G. M. A., 52
Buffeteau J. M., 34
Cagny, 52
Campredon J. D. M. de, 14
Canu C. L., 33, 68
Carant, 54
Carette, 49
Carrant, 50
Caudel, 51
Chabot, 52
Charette de La Contrie F. A., 56, 57
Chassepot J. F. de, 17
Châtelot J. L., 18
Chaumont N., 19, 20
Chauviteau H., 38
Chedeville, 50
Chonet de Bollemont C., 23, 24
Clarke H. J. G., 49
Clauzel, 52
Cocqueterre V. T., 12
Collot N., 19, 20
Colonna-Walewski A. F. J., 63
Combes, 49
Couturier L., 22
Cramoisy, 52
Darming, 49
Davaux L., 45
Davout L. N., 49
Debelle C. A., 15
Debelle J. B. A., 15
Debelle J. F., 15
Debelle J. G., 15
Debié, 52
Defosse J. N., 32
Delaroche J. B. G., 30
Delatre I., 38, 39
Delbourg A. S., 17
Dembowski I., 68
Dépensier, 52
Dericouart, 49
Deriot A. F., 15
Deschamps, 52
Deschamps L. F., 32
Desfrétière L., 7
Despeaux C., 36, 37
Desplace, 51
Desvernois N. P., 15, 16
Devie, 54
Digard P. A., 41
Dispas, 49
Dobrzański L., 68
Drouaine, 49
Dubost J.-P., 43
Dufour F. B., 17
Dumas G., 10
Dupetit, 53
Dupeuty, 53
Dupont de l'Etang, 50
Duroc G. C. M., 51
Dyon, 53
Emery, 52
Fagnon, 52
Favereau J. P., 13
Ferrand A., 39
Fessard M. A., 31
Fix J. F., 28
Flambart, 54
Foissy J., 20
Fontenier, 50
Forey, 52
Forget de Barst C. G. F., 23
Frandidier A. J., 45
Frapillon, 51
Fresch, 50
Friant, 49
Garbé, 51
Gaudin J. O., 22, 23
Genin, 49
Géry, 51
Gheneser dit Frédéric J. A., 29
Gillet, 51
Gillet L. N., 41, 42
Gils J., 9
Gudin, 49
Guerin ?, 24

Guiller de Chalvron J. L. B., 40
Guillier de Chalvron M. J. F., 24, 25, 40
Guilliot, 53
Guillotin-Dubignon, 50
Guistel J. P. H., 7, 8
Habert P. J., 39, 40
Hallouin, 51, 52
Halmont d', 52
Hâtot, 52
Hecquet A., 25
Heudelet E., 11
Hoche L. L., 3, 56, 57, 58, 59, 60
Humel M. L., 6, 7
Humel P. N., 6, 7
Jabouille, 49
Jacquemard N., 12
Jacquin, 51
Jameron, 50
Jeannin, 49, 50, 54
Jouvancourt, 52
Kaszewski J. N., 67
Kellermann F. E. C., 53
Labbé, 51
Lagrange, 52, 53
Lannes J., 50
Lauer, 49, 50
Le Caux de la Tombelle L. H. J., 13
Leclerc de Grandchamp, 49, 54
Leclerc V. E., 42
Lefebvre F. J., 53
Lefranc P., 35, 36
Lelarge, 51, 52
Lemirhe, 52
Léonard, 53
Letondal, 52
Letz J. M., 27, 28
Lézurier de La Martel L. G., 31, 32
Linas, 52
Lozeran de Fressac F., 17
Mack von Leiberich K., 51
Mahieu, 52
Maquart E. A., 8
Marceau F. S., 58, 60
Marmont A. F. L. Viesse de, 49
Marteau, 52
Marthe J. J., 37
Masséna A., 53
Masson A. P., 33
Maupas J. G., 2, 17
Maurin, 50
Meckenheim, 51
Merlhiot J. P.
Merlin A. M., 29
Molique J. F., 27, 28
Moncey B. A. Jannot de, 48, 53, 54
Morizot, 54
Mortier E. A. C. J., 50
Murat J. F., 38
Napoléon III, 64
Ney M., 50, 63
Niclot S., 34
Oger, 51
Olivier, 49, 54
Ordener, 55
Oulié, 52, 53
Pachot, 52
Pariset, 49
Parroisse J. B., 6, 7
Patrin, 51
Pernet, 54
Picard E. J., 46
Pierlot L., 14
Pierredon J. P., 46
Pinel, 53
Pintat C., 5, 7
Poniatowski J. A., 44
Pradal J. B., 43, 44
Preillion F., 22
Prieur-Duvernois C., 11
Prisset, 49
Prot, 52
Ramand A., 30
Rampon, 53
Renom F. J., 18
Renoult, 51
Reverchon F. X. J. B., 30
Rigault de Genouilly C., 10, 68
Robin, 53
Roche J. A., 16
Roffiac, 53
Roize, 52
Rossignol-Dupré P. J. L., 34
Roumet, 52
Roustan H. P., 61
Routier-Bellemont, 53
Rożniecki A., 67
Saint-Martin, 52
Saint-Martin L. A. D., 32
Salomon A., 19
Salva A., 8
Saunier, 15, 16, 49, 50, 54
Savary, 51
Savary A. J. M. R., 51
Scalfort N. J., 25
Schulmeister, 51
Skarzynski C., 31
Songeon J. M.
Soult J. de D., 50
Stofflet, 57
Tellier J .F. L., 5
Tellier J. F. L., 5
Teste F., 9, 10
Testu P., 46
Tourtelot, 49
Vaillant, 49, 54
Vaillant J. B. P., 11
Valentin F., 2, 5, 6, 7
Valhausen P., 52
Vauthier C. E., 39
Verrat C. A., 19
Verrier M. C. B., 18, 19
Viard, 49
Vitaux, 49, 54
Voisard C. A., 9
Wangen de Geroldseck L. G. F. D. L. de, 28
Woynicki M., 47
Zdzitowiecki J., 67
Zédé P. A., 30
Zentz J. J., 62, 68

NOUS AVONS FLEURI...

Texte et Photos D. Timmermans

Au mois de mai 2024, au cours de nos recherches pour le Guide Napoléon, nous avons fleuri au cimetière Powązki de Varsovie quelques tombes d'anciens combattants polonais de l'Empire. Nous avons au total répertorié 44 tombes pour le Guide Napoléon dans ce cimetière.

Alexandre **Rożniecki**. Inspecteur de la cavalerie (1806), puis général, il participe à la campagne de 1809. En 1812, il commande la 4e division de cavalerie légère au 4e corps de cavalerie du général Latour-Maubourg et sert en Saxe.

Anton Bogdanski : « *Anton Bogdanski, colonel chef d'état-major de l'armée polonaise, chevalier de la Croix d'or de Virtuti militari et de la Légion d'honneur. Né le 10 juin 1783. Il a fait la campagne de 1809 en Galicie, puis de 1812 en Russie, à Smolensk, Mojaïsk, Cherikovo, Rozestvo, Viazma et la Bérézina. En 1813 en Allemagne, il fut fait prisonnier avec son régiment. Il fut libéré de la forteresse de Szeged en Hongrie le 30 mai 1814. Il tomba près Kielce en 1831 à l'âge de 47 ans. / Tombe d'un vétéran* »

Jean Népomucène Kaszewski, major polonais : « *Jan Kaszewski – Major de la Légion polonaise en Italie participant aux campagnes de 1809 à 1812, né à Kobylepole le 27 novembre 1783, mort à Varsovie le 24 septembre 1845 …* »

Joseph Zdzitowiecki. Il prend part à la campagne de 1807, sous-lieutenant au 3e de ligne polonais (1809), il se bat à Raszyn et Sandomir, puis en 1812 à Smolensk. Capitaine (1813) : « *Ici repose la dépouille de Józef Zdzitowiecki, colonel des anciennes armées polonaises, chevalier de la Croix, né le 15 mars 1787, mort le 25 janvier 1857, à l'âge de 70 ans.* »